



## Documents de justice locaux dans l'Indre.

### 1789-1794 : Rendre la justice à la Nation ?

#### Atelier animé par

**Claire LIENHARDT**, IA-IPR d'Histoire – Géographie

**Carole FRESNEAU**, professeur missionné auprès du Service éducatif des Archives départementales de l'Indre,

**Jérôme DESCOUX**, Direction des Archives départementales de l'Indre.

Cet atelier pédagogique a été présenté le vendredi 15 octobre 2010 dans le cadre des Rendez-vous de l'Histoire de Blois.

### Quelle place tient la justice dans les programmes du collège/lycée ?

En **Histoire**, l'étude de la justice sous la période révolutionnaire tient une place certaine.

En **4<sup>e</sup>**, les programmes en vigueur à compter de 2011/2012 évoquent la justice dans le **thème 1 : Les temps forts de la Révolution**, avec *l'affirmation de la souveraineté populaire, de l'égalité juridique et des libertés individuelles.*

En **seconde**, le **thème 5 : Révolutions, libertés et Nations à l'aube de l'époque contemporaine**, permet d'étudier la justice et ses transformations à travers « *les changements introduits par la Révolution, il s'agit de faire sentir aux élèves l'importance des bouleversements opérés mais aussi leurs limites. On peut d'abord s'interroger sur la manière dont la Révolution a bouleversé la vie quotidienne des Français par l'analyse de la politisation de la population* »<sup>1</sup>.

Enfin, le programmes d'**Education civique** de la classe de **4<sup>e</sup>**, **Libertés, droits, justice**, accorde une large place à la liberté et aux droits et à la justice en France.

### Quels objectifs de connaissances ?

La Révolution française suscite depuis le XIX<sup>e</sup> siècle un champ de recherches historiques très fécond et profondément renouvelé lors du bicentenaire de 1989. Aujourd'hui, ces recherches aboutissent à de nouvelles approches.

Cet atelier met ainsi en évidence qu'en matière de justice, la Révolution a été un moment de

<sup>1</sup> Ressources pour la classe de seconde du lycée général et technologique, 30 juin 2010.

recomposition plutôt que de rupture<sup>2</sup> : certes de grands bouleversements modifient les manières de rendre la justice mais des continuités avec la justice d'Ancien Régime existent. La période étudiée, 1789-1794 permet également de mesurer combien la Terreur a certes été un moment de répression mais aussi de promotion de la démocratie et de prise de conscience politique<sup>3</sup>.

### Quelle mise en activité des élèves?

A partir d'un diaporama, les élèves complètent un tableau afin de répondre aux questions suivantes :

- Quelle justice en 1789 ?

Ce premier point dresse la situation de la justice d'Ancien Régime ainsi que les revendications exprimées dans les cahiers de doléances.

- 1789-1791 : quelle nouvelle justice ?

Les bouleversements judiciaires suivant les décisions de la Nuit du 4 août et de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen sont présentés. Puis les élèves découvrent la mise en place des tribunaux dans le cadre nouveau du département.

- Comment se rend la nouvelle justice ?

A travers deux procès, sont mises en évidence les nouveautés et permanences de la justice révolutionnaire.

- 1793-1794, un retour à l'arbitraire ?

Deux lettres de femmes suspectes montrent le retour à l'arbitraire sous la Terreur mais aussi la prise de conscience politique de ces citoyennes.

Cet atelier propose donc à l'élève des activités pédagogiques diversifiées :

- lecture de textes variés (cahiers de doléances, rapports administratifs, lettres de détenues)
- sélection d'idées et d'informations,
- rédaction de textes brefs et cohérents.

Une difficulté : lire les sources... De la source à sa transcription.

La lecture de documents d'archives est un exercice auquel l'élève n'est pas habitué ce qui suscite un intérêt particulier tout en s'avérant parfois difficile. Aussi, la plupart des documents ont été transcrits.

---

<sup>2</sup> Hervé Leuwers. *La justice dans la France moderne. Du roi de justice à la justice de la Nation, 1498-1792*, Paris, Ellipses, 2010.

<sup>3</sup> Michel Biard (dir.). *Les politiques de la Terreur*, Rennes, PU de Rennes, 2008.